

## **Municipalité de Sainte-Clotilde**

Extrait du procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Clotilde, tenue le 2 décembre 2019 à 19h00 à la salle du Conseil, située au 2 452, chemin de l'Église, à Sainte-Clotilde à laquelle étaient présents :

<b>Monsieur François Barbeau, conseiller</b>	<b>District #1</b>
<b>Madame Geneviève Bourdon, conseillère</b>	<b>District #2</b>
<b>Madame Véronique Thibault, conseillère</b>	<b>District #3</b>
<b>Monsieur Marcel Tremblay, conseiller</b>	<b>District #4</b>
<b>Madame Sophie Provost, conseillère</b>	<b>District #5</b>
<b>Monsieur Robert Arcoite, conseiller</b>	<b>District #6</b>

Les conseillers forment quorum sous la présidence de monsieur André Chenail, maire.

La directrice générale adjointe, madame Amélie Latendresse était présente. La séance débute à 19h00.

.....

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nomination secrétaire d'assemblée
6. Période de questions
7. Correspondance du mois
  - Aux élus** – Approbation des prévisions budgétaires 2020 pour le service de transport adapté aux personnes handicapées.
  - Aux élus** – Convention d'Aide financière avec le Centre sportif régional les Jardins du Québec inc – Nomination des signataires des nouvelles conventions d'aide financière –André Chenail, maire, pour signataire.
  - Aux élus** – Demande d'aide financière pour l'événement du Drag de Motoneige pour 2020 – Contribution de 1250\$ et prêt de 4 premiers répondants aux frais de la Municipalité.
8. **LÉGISLATION**
  - 8.1 **Adoption du procès-verbal de la Séance régulière du 4 novembre 2019 ajournée au 5 novembre 2019**
  - 8.2 **Adoption du procès-verbal de l'ajournement de la Séance ordinaire du 4 novembre 2019 en date du 5 novembre 2019**
  - 8.3 **Adoption procès-verbal de la Séance extraordinaire du 20 novembre 2019**
  - 8.4 **Adoption du procès-verbal de la Séance extraordinaire du 26 novembre 2019**
9. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
  - 9.1 **Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois.**
  - 9.2 **Autorisation pour la signature des demandes de subventions par madame Amélie Latendresse**
  - 9.3 **Signataire de cheque par Amélie Latendresse**
  - 9.4 **Avis de motion – règlement des tarifs**
  - 9.5 **Présentation du projet de règlement**
10. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
  - 10.1 **Approbation pour l'obtention de la licence Office 365 business premium pour les boîtes courriels de l'administration municipale**
  - 10.2 **Approbation pour la création d'une boîte courriel biblio@ste-clotilde.ca**
11. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
12. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
13. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**
  - 13.1 **Approbation d'achat de paniers cadeaux pour nouveau-nés conçus de produits locaux et adaptés aux couches lavables ou non**

13.2 **Approbation pour modifier la Politique familiale 2020, d'abolir le volet aide financière pour un compte parent-enfant et ajouter une aide financière à l'Achat de couches lavables**

**14. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

14.1 **Demande de permis de lotissement pour la construction d'un bâtiment principal à l'extérieur de l'îlot déstructuré no.68**

**15. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**16. ASSAINISSEMENT DES EAUX ET EAU POTABLE**

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**18. VARIA**

- 18.1 **Revenu Québec et Revenu Canada - Nomination responsable autorisé**
- 18.2 **Registre public des déclarations faites par un membre du conseil – Article 6 LEDMM**
- 18.3 **Dépôt de la mise à jour des déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux**
- 18.4 **Séance extraordinaire portant sur l'adoption des prévisions budgétaires 2020**
- 18.5 **Compte rendu comité sécurité publique**
- 18.6 **Organigramme et budget des pompiers**
- 18.7 **Demande de rencontre avec le Ministère des Affaires municipales**

**19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

.....

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 20h00, M. André Chenail, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

.....

**2. MOMENT DE RECEUILLEMENT**

Le Président de l'Assemblée invite les personnes présente à un moment de recueillement.

.....

**3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Président de l'Assemblée invite les personnes présentes à lire l'ordre du jour.

.....

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**19-12-363**

**Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Geneviève Bourdon **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 mais en y ajoutant les point 18.5 à 18.7 de la section Varia.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)		
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	S	# 6 Robert Arcoite	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE			

.....

## 5. PERIODE DE QUESTIONS

.....

## 6. CORRESPONDANCE DU MOIS

Le Secrétaire-trésorier dépose la correspondance du mois suivante :

19-12-364

### Approbation des prévisions budgétaires 2020 pour le service de transport adapté aux personnes handicapées

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2020 soumises par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions fixent à 361\$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Sainte-Clotilde pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Pour ces motifs, il est alors proposé par monsieur le conseiller François Barbeau, appuyé par madame la conseillère Véronique Thibault, et résolu unanimement :

Que la municipalité de Sainte-Clotilde nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2020;

Que soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 361\$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Sainte-Clotilde, et d'en autoriser le paiement.

19-12-365

### Autorisation de signature de la convention d'aide financière – projet CSR2020

CONSIDÉRANT la Municipalité possède déjà un engagement sous forme de résolution adoptée en janvier 2019 ;

CONSIDÉRANT la résolution no.2019-11-340 ;

Pour ces motifs, il est alors proposé par monsieur le conseiller François Barbeau, appuyé par monsieur le conseiller Marcel Tremblay, et résolu unanimement d'autoriser monsieur André Chenail, maire, à signer la Convention d'aide financière avec le Centre Sportif régional les Jardins du Québec (CSRJQ).

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	P	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE	

**Demande d'aide financière – DRAG DE MOTONEIGE 2020**

- CONSIDÉRANT la demande d'aide financière afin de réaliser la 3<sup>e</sup> édition du Drag Motoneige Ste-Clotilde ;
- CONSIDÉRANT QUE la demande consiste en un don en argent ainsi que la présence du service des incendies lors de l'évènement du 1<sup>er</sup> et 2 février 2020 ;
- CONSIDÉRANT QUE les fonds amassés seront remis à un organisme communautaire de Sainte-Clotilde ;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller François Barbeau, et résolu unanimement d'offrir un montant de 1 000\$ et le prêt de quatre premiers répondant pour l'évènement du Drag Motoneige Ste-Clotilde.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	S	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE	

.....

## 7. LÉGISLATION

**Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régulière du 4 novembre 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Geneviève Bourdon **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance régulière du 4 novembre 2019.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	S	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE	

**Adoption du procès-verbal de l'ajournement de l'Assemblée régulière du 4 novembre 2019 en date du 5 novembre 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller François Barbeau **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de l'ajournement de la séance régulière du 4 novembre 2019 en date du 5 novembre 2019.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	S	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

**Adoption du procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du 20 novembre 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la conseillère Véronique Thibault, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 novembre 2019.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	P	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE	

**Adoption du procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du 26 novembre 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller François Barbeau **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 novembre 2019.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
				NE VOTE PAS (M)	
# 1 François Barbeau	S	# 5 Sophie Provost	O		
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	<b>ADOPTE A LA MAJORITE</b>	
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		<b>REJETE</b>	

.....

## 8. FINANCES ET ADMINISTRATION

**Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois**

**CONSIDÉRANT QUE** la direction générale doit préparer une liste des dépenses engagées pour le mois courant ;

**CONSÉQUEMMENT,**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Sophie Provost **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ; **D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois ; **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 130 540.46\$ ; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2019-12** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
				NE VOTE PAS (M)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	S		
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	<b>ADOPTE A LA MAJORITE</b>	
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		<b>REJETE</b>	

**Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2020**

Attendu que le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2020 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

Attendu que souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2019-2020 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Bourdon, appuyé par madame la conseillère Véronique Thibault, et résolu unanimement par les conseillers

- D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020;
- D'autoriser madame Amélie Latendresse, directrice générale adjointe, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de Sainte-Clotilde.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
				NE VOTE PAS (M)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O		
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	O	<b>ADOPTE A L'UNANIMITE</b>	
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	<b>ADOPTE A LA MAJORITE</b>	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		<b>REJETE</b>	

**19-12-373**

**Demande d'autorisation pour l'ajout d'un nouveau signataire pour la Caisse Desjardins des Moissons**

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de modifier la liste des personnes autorisées à signer les effets bancaires au nom de la Municipalité de Sainte-Clotilde auprès de la Caisse Desjardins des Moissons ;

CONSIDÉRANT QUE les fonctionnements réguliers des organismes municipaux impliquent un cosignataire principal sur le compte de la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sophie Provost, appuyé par madame la conseillère Geneviève Bourdon, et résolu unanimement par les conseillers

- D'ajouter madame Amélie Latendresse, directrice générale adjointe en tant que signataire de tous les effets bancaires, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Clotilde ;

- De retirer madame Nathalie Lécuyer, à titre de signataires.

**19-12-374**

**Avis de motion – Règlement de taxation 2020**

Marcel Tremblay, conseiller donne avis de motion qu'il présentera à une prochaine séance un règlement déterminant les tarifs de taxation pour l'année 2020. La présentation du projet de règlement a eu lieu à cette même séance régulière du 2 décembre 2019.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

**19-12-375**

**Présentation du projet de règlement no.2019-462 – Règlement décrétant l'imposition du taux de taxation, tarification et compensation pour l'exercice financier 2020**

Attendu que la Municipalité de Sainte-Clotilde désire se prévaloir de l'article 988 du Code municipal du Québec pour imposer et prélever annuellement par voie de taxation directe, sur tous les biens imposables du territoire de la municipalité, toute somme de deniers nécessaires pour rencontrer les dépenses d'administration ou pour un objet spécial quelconque dans les limites de ses attributions ;

Attendu que l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale stipule qu'une municipalité locale peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités soient financés au moyen d'un mode de tarification, incluant les services de la Sûreté du Québec ;

Attendu que le Conseil désire prévoir des règles relatives au paiement des taxes municipales et des compensations ;

Attendu que le présent règlement amende les tarifs fixés par les règlements précédents ;

Attendu qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Monsieur Marcel Tremblay lors de la présente séance du Conseil en date du 2 décembre 2019 ;

Considérant que le projet de tarification établi les taux de la façon suivante :

<b>TAXATION</b>	<b>2020</b>
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.65\$ / 100\$ D'ÉVALUATION
RÈGLEMENT D'EMPRUNT	0.0000296\$ / ÉVALUATION
DETTE ÉGOUTS SANITAIRE	244.00\$
ENTRETIEN ÉGOUTS SANITAIRE	97.00\$
AQUEDUC	475.00\$

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller François Barbeau, appuyé par monsieur le conseiller Robert Arcoite, et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Clotilde adopte le projet de règlement no.2019-462 tel que déposé.



**9. GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**

**19-12-376**

**Approbation pour l'obtention de la licence Office 365 business premium pour les boîtes de courriels de l'administration municipale**

- Considérant que les licences Offices du bureau municipal doivent être renouvelées ;
- Considérant que notre technicien informatique nous propose d'utiliser la licence Office 365 business afin d'augmenter notre efficacité ;
- Considérant que le coût par adresse courriel pour l'achat d'Office 365 business est de 16\$ ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller François Barbeau, et résolu unanimement par les conseillers de faire l'achat de la licence Office 365 business.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT	(A)	
# 1 François Barbeau	S	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE			

**19-12-377**

**Approbation pour la création d'une boîte courriel pour la bibliothèque**

- Considérant que le Réseau biblio de la Montérégie offrait une adresse courriel à toutes les bibliothèques du réseau ;
- Considérant que le Réseau biblio de la Montérégie nous informait qu'à partir de janvier 2020, le service de courriel ne serait plus offert par eux ;
- Considérant que le Réseau biblio de la Montérégie nous demande de créer une adresse courriel facile d'utilisation pour la bibliothèque ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Véronique Thibault, appuyé par monsieur le conseiller Marcel Tremblay, et résolu unanimement par les conseillers de créer la suivante pour la boîte de courriel de la bibliothèque : [biblio@ste-clotilde.ca](mailto:biblio@ste-clotilde.ca)

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT	(A)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 Véronique Thibault	P	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE			

.....  
**10. GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

.....  
**11. GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**

.....  
**12. GESTION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

**19-12-378**

**Approbation d'achat de panier cadeaux pour nouveau-nés**

- Considérant que la Politique familiale de la Municipalité ;
- Considérant que la Municipalité offre des paniers cadeaux pour les nouveau-nés ;
- Considérant que la Municipalité désire faire l'achat de panier cadeaux conçus de produits locaux ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sophie Provost, appuyé par madame la conseillère Geneviève Bourdon, et résolu unanimement par les conseillers de faire l'achat de 10 paniers cadeaux au montant de 100\$ chacun plus les taxes applicables.

				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
--	--	--	--	---------------	-----------------

Distribution des votes des membres du Conseil				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	P	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	S	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

**19-12-379**

**Approbation pour modifier la politique familiale**

- Considérant que la Politique familiale de la Municipalité ;
- Considérant que la Municipalité offre une aide-financière pour l'ouverture d'un compte bancaire parent-enfant ;
- Considérant que la Municipalité désire abolir l'aide financière pour l'ouverture d'un compte bancaire parent-enfant pour la remplacer par une aide financière de 50\$ pour faire l'achat de couches lavables ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sophie Provost, appuyé par madame la conseillère Véronique Thibault, et résolu unanimement par les conseillers de modifier la politique familiale afin de remplacer l'aide financière pour l'ouverture d'un compte bancaire parent-enfant par une aide financière de 50\$ pour l'achat de couches lavables.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	P	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

**13. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Demande de permis de lotissement pour la construction d'un bâtiment principal à l'extérieur de l'îlot déstructuré no.68 (REPORTÉ)**

**14. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**15. ASSAINISSEMENT DES EAUX**

**16. VARIA**

**19-12-380**

**Revenu Québec et Revenu Canada – Nomination de la personne responsable autorisée**

Il est proposé par monsieur le conseiller, Marcel Tremblay, appuyé par madame la conseillère Sophie Provost, et résolu unanimement :

- De nommer Mme Amélie Latendresse, Directrice générale et Secrétaire-trésorière Adjointe, responsable autorisée pour l'utilisation de tout service en ligne émanant de Revenu Québec ou Revenu Canada ;
- D'autoriser Revenu Québec et Revenu Canada à transmettre à Mme Amélie Latendresse, dans le cadre de leurs fonctions, des renseignements confidentiels concernant la municipalité de Ste-Clotilde ;
- D'autoriser Mme Amélie Latendresse à signer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Clotilde, les formulaires requis pour donner suite à cette résolution.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	S	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE	



## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE PORTANT SUR L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020**

La séance extraordinaire au cours de laquelle le conseil municipal adoptera le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier se tiendra le jeudi 19 décembre 2019 dès 19h00 à la salle du conseil située au 2452, chemin de l'Église, à Sainte-Clotilde. Un avis public sera publié huit jours avant la séance au cours de laquelle le budget sera adopté.

### **COMPTE-RENDU COMITÉ INCENDIE**

Monsieur le conseiller Marcel Tremblay ainsi que madame la conseillère Véronique Thibault donne un compte-rendu des 2 rencontres du comité de sécurité publique. Une séance d'information pour sera convoqué par la MRC des Jardins-de-Napierville afin de discuter des possibilités des services incendies de la région. Madame la conseillère Geneviève Bourdon ainsi que madame la conseillère Sophie Provost demande un avis juridique concernant leurs conflits d'intérêts possible concernant les dossiers des services incendies. À la demande du conseil, une rencontre avec le chef du service incendie de Sainte-Clotilde sera convoqué demain le mardi 27 novembre 2019 afin de discuter du budget 2020.

**19-12-381**

### **RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPAL ET DE L'HABITATION**

Il est proposé par madame la conseillère, Geneviève Bourdon et résolu unanimement :

- De convoquer une rencontre avec monsieur Chapdelaine du Ministère des Affaires municipal et de l'Habitation afin d'avoir une formation concernant le rôle du maire, des élus ainsi que de la direction générale.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	



**19-12-382**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 19h47 sur une proposition de monsieur le conseiller Marcel Tremblay, appuyé par madame la conseillère Geneviève Bourdon, et ce résolu unanimement.

---

André Chenail,  
Maire

---

Amélie Latendresse  
Directrice générale adjointe